



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 avril 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaires de séances : Mme BLANC

Convocation envoyée le 10 avril 2014

Publié le 24 avril 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 1

SCRUTIN : POUR :

ABSTENTION : CONTRE :

NE SE PRONONCE PAS :

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Patrick MASSON	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Badiâa MASLOUHI	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Benoît BORDAT	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel RÖTGER	M. François HELIE	M. Jean-Claude GIRARD
M. François REBSAMEN	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMENT
M. Charles ROZOY	M. Emmanuel BICHOT	M. Jean-Frédéric COURT
Mme Stéphanie MODDE	M. Edouard CAVIN	Mme Anaïs BLANC
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Patrick MOREAU	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Danielle JUBAN	M. Thierry FALCONNET	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA
Mme Lê-Chinh AVENA	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres titulaires absents :

M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU.

OBJET : Détermination du nombre de Vice-Présidents

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil détermine librement le nombre de Vice-Présidents sans que ce nombre puisse excéder 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

L'effectif du Conseil de la Communauté de l'agglomération dijonnaise étant de 79 conseillers, le Conseil peut fixer un nombre maximum de Vice-Présidents à 15.

Il est proposé de fixer le nombre de Vice-Présidents à 15.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de fixer** le nombre de Vice-Présidents à 15.

1er tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne = 79

- Suffrage non exprimés (blancs, nuls) = 5
- Suffrages exprimés = 74
- Majorité absolue = 40
- Résultats des votes = Le nombre de Vice-Présidents proposé obtient 66 voix

Pour extrait conforme,
Le Président

Alain MILLOT



Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:
23 AVR. 2014

